



# RESPONSABLE DE POSTPRODUCTION

## Emplois repères concernés par cette fiche métier

Chargé de postproduction

L'intitulé de cette fiche métier a été choisi pour recouvrir l'ensemble des emplois-repères cités ci-dessus et des fonctions identifiées dans les conventions collectives de l'audiovisuel. Cette fiche englobe toutes les compétences utiles au métier. Selon la complexité et l'environnement du poste, tout ou partie des activités peut être réalisé, tout ou partie des compétences peut être nécessaire.

## Formation de référence et accès au métier

Le diplôme brevet de technicien supérieur (BTS) Métiers de l'audiovisuel - option production ou option montage et postproduction - de niveau Bac+2, et le cursus principal - département production de la FEMIS, Ecole nationale

Le responsable de postproduction établit un devis, puis prépare et assure le suivi des moyens humains, matériels et financiers de postproduction d'un ou plusieurs films ou programmes audiovisuels dans le respect d'un planning et d'un budget.

Elle/il intervient dans la phase de préparation de la production pour établir une estimation des moyens et les réserver, puis ultérieurement dans la phase de postproduction<sup>1</sup> pour organiser et gérer la réalisation des opérations en vue de la bonne fin du film ou du programme audiovisuel.

## Activités

La phase de préparation de la production consiste à :

- analyser un projet de production
- établir un devis des moyens, de la durée et des coûts de la postproduction (montage image, étalonnage, montage son, mixage son, effets spéciaux, postsynchronisation, générique...).

L'organisation de la postproduction consiste à :

- réserver les moyens techniques et humains de la postproduction, après validation du projet et du budget de postproduction.
- établir les plannings

supérieure des métiers de l'image et du son, préparent au métier de responsable de postproduction.

Le·la responsable de postproduction pourra également développer ses compétences au travers d'actions de formation professionnelle ciblées, spécifiques à l'audiovisuel ou transversales.

## Le métier en vidéo

<https://youtu.be/QGyng8Uxm20>

Accédez à la liste complète des vidéos concernant ce métier, des films et des entretiens [en cliquant ici](#).

La gestion de la postproduction consiste à :

- réajuster la postproduction en fonction du budget réellement disponible après la production,
- coordonner et assurer un suivi des différentes étapes de postproduction avec les équipes de postproduction, le·la réalisateur·rice et le·la producteur·rice,
- réorganiser éventuellement la postproduction en fonction des rushes et de l'évolution des exigences artistiques et du budget.

## Compétences

### Compétences spécifiques

- Evaluer, optimiser, réajuster les moyens nécessaires à la postproduction à partir d'un scénario ou d'un projet audiovisuel
- Estimer les coûts de postproduction
- Maîtriser le fonctionnement de la chaîne de fabrication d'un film ou d'un programme audiovisuel
- Proposer et faire valider ses choix de moyens humains et matériels par le·la réalisateur·rice et/ou le·la producteur·rice
- Elaborer des nouveaux process de fabrication au fil des évolutions technologiques et des usages
- Nommer et décrire les métiers de la fabrication d'un film ou d'un programme audiovisuel et leurs interactions avec son métier
- Négocier des ajustements d'organisation et de moyens avec les parties prenantes de la postproduction
- Utiliser des outils de gestion de la postproduction et/ou de planification
- Trouver des compromis entre exigences artistiques, techniques et budgétaires
- Mener une veille juridique, fiscale, en droit du travail et sur les évolutions des techniques audiovisuelles
- Créer, entretenir et développer des relations avec des prestataires, des fournisseur·se·s, des salarié·e·s potentiel·le·s d'un projet audiovisuel
- Appliquer la législation du travail, notamment les spécificités en vigueur dans le champ de l'audiovisuel

## Compétences transverses

- Organiser et gérer les conditions de travail de ses équipes
- Etablir, ajuster et optimiser des plannings
- Créer et entretenir des relations avec un réseau de professionnel·le·s
- Etablir, suivre, analyser le budget d'un projet
- Animer et coordonner une équipe sur la durée d'un projet, notamment en veillant à la qualité de vie au travail
- Faire appliquer les règles d'hygiène, de qualité, de sécurité, environnementales (HQSE) et de prévention des risques, les règles, consignes et procédures internes
- Conduire des projets impliquant plusieurs acteurs et la gestion de priorités
- Appliquer les règles comptables liées à la nature des projets menés
- Demander et négocier des devis, contractualiser et suivre des prestations
- Réaliser des bilans d'activité
- Planifier les besoins, organiser et mener les recrutements
- Négocier et établir des contrats de travail

## Évolutions du métier

Le·la responsable de postproduction doit adapter ses méthodes de planification à l'évolution des matériels et des techniques de production et de postproduction qui d'une part réduisent les délais entre production et postproduction, d'autre part multiplient les possibilités de traitements de postproduction. En particulier la diversité de choix des matériels offerte aux réalisateur·rice·s et aux équipes de production et le goût de certain·e·s pour des process de tournage particuliers peuvent impliquer une augmentation du nombre de jours de postproduction qu'il est important d'anticiper à la phase de préparation de la production.

De plus en plus de films et de programmes audiovisuels utilisent à la fois un tournage physique et des procédés d'animation, d'effets visuels et de réalité augmentée. Le·la responsable de postproduction doit s'adapter aux nouveaux process de réalisation et anticiper, en étroite collaboration avec l'équipe de tournage, l'introduction de ces procédés et effets en phase de postproduction.

<sup>1</sup>La postproduction consiste à monter et à étalonner les images, monter et mixer le son, introduire les bruitages et les effets spéciaux, assurer la postsynchronisation des images et du son, réaliser le générique d'un film ou

d'un programme audiovisuel.